

Conseil Municipal
Séance publique 07/04/25

/ Délibération DEL25_04_07_7

AFFAIRES CULTURELLES. Maison des mémoires. Dénomination

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation 31/03/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE

Dépôt de pouvoir Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Nathalie DEHAN **donne pouvoir à** Monsieur Nicolas PORRET, Monsieur Idir BOUMERTIT **donne pouvoir à** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Aurélien ARNOULD **donne pouvoir à** Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Par délibération n°14 du 18 décembre 2023, le Conseil municipal a autorisé la création de la Maison des mémoires place Léon-Sublet, dans l'ancienne mairie, actuelle Maison Rol-Tanguy, qui sera rénovée et agrandie pour accueillir le projet.

La Maison des Mémoires a pour ambition d'être un lieu de rencontres, d'échanges, de transmission permettant à chaque Vénissien, par la connaissance du passé, de mieux comprendre le présent. Elle associera sur près de 1000 m2 un parcours de visite permanent, une salle d'exposition temporaire et des espaces d'animation. Elle proposera une riche programmation d'événements et d'expositions afin d'être un lieu attractif et vivant.

Ce nouvel équipement culturel valorisera quelque uns des traits constitutifs des identités de la Ville, contribuant ainsi à inscrire Vénissieux dans l'histoire des XXe et XXIe siècles, tout en lui permettant d'affirmer sa singularité. Aussi, parmi les thématiques abordées, le passé agricole de Vénissieux, son histoire ouvrière, la Seconde Guerre mondiale et la mémoire des migrations occuperont une position de choix. Tandis que la place des femmes dans la

société française a longtemps été minorée, le parcours de visite veillera au l'histoire de notre commune et de notre pays.

Dans ce contexte, il vous est proposé aujourd'hui de dénommer ce nouvel équipement « Olga-Bancic ».

Olga BANCIC (1912-1944), fut une Résistante, membre des unités Francs-tireurs et partisans–Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de 1943 à 1944. Persécutée dans son pays d'origine, l'actuelle Roumanie, en raison de son engagement syndical et politique, elle se réfugia en France en 1938 et reprit des études de littérature, tout en travaillant et en élevant sa fille.

En 1943 elle s'engagea dans la Résistance armée puis intégra le groupe Manouchian. Arrêtée, comme ses compagnons d'armes, le 16 novembre 1943, elle fût condamnée puis transférée en Allemagne où elle fût exécutée par décapitation le 10 mai 1944.

Seule femme combattante du Groupe Manouchian, elle a fait son entrée au Panthéon aux côtés de ses 22 camarades combattants en février 2024 avec son nom gravé sur une plaque dans la crypte du Panthéon.

Cette dénomination met à l'honneur la personne de Olga BANCIC, femme immigrée, résistante et ouvrière.

La figure d'Henri ROL-TANGUY, associée à celle de son épouse Cécile, demeurera présente dans l'espace public, par la dénomination de la rue devant l'ancienne mairie.

Vu l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°21 du conseil municipal du 17 décembre 2002 portant attribution du nom de Colonel Rol-Tanguy à l'ancienne Mairie ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2023/14 du 18/12/2023 autorisant le lancement de l'opération Maison des Mémoires ;

Considérant la volonté de la Ville de Vénissieux de mettre à l'honneur dans l'espace public des femmes qui se sont illustrées dans l'histoire par leur combat, leur engagement, ou leur courage ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur BRAIKI, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Abroger la délibération n°21 du 17 décembre 2002 ;
- Approuver la dénomination " Olga-Bancic" pour la future Maison des mémoires ;
- Autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents permettant d'exécuter la présente délibération.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 069-216902593-20250407-DEL25_04_07_7-DE



Monsieur Nicolas FORREY